

**PROGRAMME DE FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE MANIPULATION EN SECURITE DE :**

- CHARIOTS DE MANUTENTION**
- PEMP**
- ENGIN DE CHANTIER**
- CHARGEMENT/DECHARGEMENT/ARRIMAGE (Norme EN 12191-1)**

**Objectifs :**

- Vérifier l'aptitude à la conduite des appareils,
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.
- Pédagogiques : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
  - Utiliser en sécurité un appareil en respectant les référentiels en vigueur
  - Identifier son niveau d'autorisation quant à l'utilisation de cet engin dans le cadre défini par son employeur

**Personnes concernées :**

Toute personne appelée à utiliser un appareil à conducteur porté.

**Déroulement pratique :**

Stage intra entreprise  
 Durée : 1 jour (7 heures)  
 Comprenant dans les 7h : - **2h** de formation théorique  
 - **5h** de formation pratique.  
 Tarif : Formation en intra-entreprise. Voir devis

**Validation des acquis :**

Tour de table en début de session sur les compétences de chaque stagiaire.  
 Evaluation théorique et pratique (sous forme d'évaluation de situation réelle sur appareil) aCM  
 Après avis favorable, attestation fournie en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite

**Pré requis :**

Aucun

**Modalités et délai d'accès :**

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter : [adv@covetech.fr](mailto:adv@covetech.fr)

Nous nous engageons à tenir un délai de 15 jours entre la signature de la convention et le début de la session de formation.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

- Formations adaptables face aux situations de handicap.
- Possibilité de tiers temps lors des évaluations et d'accompagnement pour les personnes en situation d'handicap.
- Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.
- Nous disposons d'un référent handicap qui pourra répondre à toutes vos questions et demandes ( [adv@covetech.fr](mailto:adv@covetech.fr))

**Méthodologie**

- Didactique par des exposés réalisés par le formateur,
- Participative par une mise en situation de réflexion sur la pratique de chaque stagiaire et par des mises en situation pratique sur le terrain

**Théorie (2h):**

- Réglementation
- Tronc commun des recommandations
  - CHARIOTS DE MANUTENTION, ENGIN DE CHANTIER et PEMP
  - Les typologies des engins
  - La stabilité
  - Les règles de conduite en sécurité

**Pratique (5h):**

- Pratique conduite PEMP, mise en situation de travail + chargement, arrimage et déchargement du porte engins  
Prise de poste et vérifications, conduite et circulation, exercice pratique.
- Pratique conduite Chariot élévateur, adéquation, mise en situation de travail + porte engins, chargement arrimage et déchargement.
- Pratique conduite engins de TP, Chargement, arrimage et déchargement de deux appareils différents.  
(Chenilles/ pneus ; ou chenilles / billes ; ou pneus/ billes).